

Développer l'actionnariat salarié en Wallonie

NAMUR Une plate-forme spécifique s'apprête à lancer en Région wallonne une campagne visant à introduire l'actionnariat salarié dans les entreprises. Inspirée du modèle espagnol des 'socièdades laborales', cette initiative devrait intéresser 26.000 travailleurs au capital de quelque 4 à 5.000 PME.

Cette plate-forme Internet a pour mission d'informer, de former et de fournir une aide technique à l'application de ce système en Wallonie. Des séminaires pratiques vont notamment être organisés à Liège, Libramont, Charleroi, Namur, Mons, Tournai et Nivelles dans le courant de cette année. Un pool d'experts va aussi être constitué, ainsi qu'un réseau de partenaires tels des professionnels de la gestion, les centres et organisations d'entreprises (Union Wallonne des Entreprises entre autres) et les syndicats.

L'objectif est de promouvoir l'actionnariat salarié, qui, en Belgique, compte un retard im-

portant par rapport à d'autres pays. Pratique dans de bonnes conditions, il permet aux entreprises de bénéficier d'un supplément de croissance annuelle de 2%. Bien installé en Espagne, où il existe un modèle juridique de 'socièdades laborales' appliqué dans 17.000 entreprises, l'actionnariat salarié est aussi appliqué dans huit Etats américains. En Finlande, en Grande-Bretagne et en Italie, des programmes d'accompagnement sont opérationnels depuis plusieurs années.

Le développement en Wallonie de ce système, dans lequel les travailleurs sont actionnaires majoritaires du capital de leur entreprise, donnerait davantage de stabilité à ces dernières. «Actuellement, quand une entreprise de chez nous est défaillante, il n'y a comme alternative à la fermeture que l'existence d'un repreneur extérieur. L'actionnariat salarié et la reprise par les travailleurs est une piste à envisager», estime le ministre wallon de l'Économie, Serge Kubla.

www.actionnariat-salarie.be



werknemers-aandeelhouderschap
actionnariat-salarie
employee-ownership

.be